

*L'ajournement**[Traduction]*

La collaboration du CN avec le groupe CAST a toujours été fructueuse financièrement parlant. Elle a également permis au CN d'acquérir une part importante du marché du transport par conteneurs au Canada—je suppose que Halifax en a profité—et elle l'aide à devenir une compagnie de transports dynamique et parfaitement intégrée. Les investissements que le CN vient de faire devraient lui permettre de renforcer sa politique.

[Français]

De plus, monsieur le président, le projet d'expansion de la CAST apportera aussi des avantages directs et indirects au port de Montréal. L'honorable député semble s'en plaindre, lorsque cela fait l'affaire du port d'Halifax, évidemment, cela ne fait pas l'affaire du port de Montréal, et vice versa. Dans le cas présent cela peut aider le port de Montréal et une étude du Conseil des ports du Canada a évalué ces retombées à quelque 56.6 millions de dollars. Le premier résultat tangible, évidemment, c'est la location d'un espace de terrain de 22 acres dans la partie est du port de Montréal.

[Traduction]

Donc, si par ses investissements dans le groupe CAST, le CN contribue à créer des emplois dans les chantiers navals d'autres pays, il crée aussi certainement des emplois au Canada.

Le gouvernement se soucie de cette question. Il a demandé au CN de lui faire rapport à tous les six mois sur l'état de sa participation afin de suivre cette affaire de près.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ—LA POSITION DU CANADA AU SUJET D'UNE FORMULE POUR BIBERONS EN VENTE DANS LES PAYS DU TIERS MONDE

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur l'Orateur, dernièrement, j'ai posé une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) à propos du fait que le Canada préfère se contenter de simples recommandations au lieu de règlements dans son travail à l'Organisation mondiale de la santé sur un code international de mise en marché de substituts du lait maternel.

● (2220)

Je craignais alors, monsieur l'Orateur, et je crains encore, que le Canada laisse tomber toute apparence d'amitié pour les peuples des pays en voie de développement et qu'il devienne un porte parole des intérêts et de l'attitude des multinationales de l'alimentation. Les affirmations que le ministre a faites à la Chambre, disant qu'elle se soucie tout autant des enfants du tiers monde que de ceux du Canada et que le gouvernement est aussi résolu à lutter contre la pauvreté outre-mer qu'ici au Canada, prêteraient à rire, monsieur l'Orateur, si elles ne faisaient également peur. Je dis cela en pensant aux belles paroles dont le ministre nous a abreuvés ici au Canada quand il s'agissait de poser des gestes concrets au sujet des recommandations de la Commission sur l'année de l'enfant.

Dans la lettre qu'elle m'a écrite par la suite pour me répondre, elle fait valoir que le gouvernement fédéral doit préconiser des recommandations parce que ce serait empiéter sur la juridiction des provinces que de préconiser des règlements. Cela veut dire que le Canada renonce complètement à

s'acquitter de ses responsabilités internationales. C'est une façon honteuse de se défilier.

Des bébés meurent partout dans le monde: voilà l'aspect réel de la question. Ils meurent parce que notre civilisation commet l'erreur de faire davantage confiance aux moyens technologiques qu'à l'allaitement naturel, moyen qui s'offre à toutes les mères, quelle que soit leur situation économique et quel que soit leur approvisionnement en eau. Nous devons tout cela à la très grande corruption des sociétés multinationales, poussées par la recherche du profit, qui insistent beaucoup trop sur les professionnels.

Les pays industrialisés, par exemple la Suède et la Suisse, ont bien voulu souscrire à l'application d'un code rigoureux. Pourquoi le Canada s'y refuse-t-il? Est-ce pour la bonne et simple raison que nous avons, nous aussi, notre propre tiers monde? Est-ce que cette situation favorise l'exploitation? Pour l'affirmative il nous faudra par conséquent affronter les multinationales ici même aussi bien qu'en Birmanie et au Nigéria, si nous adoptions un code rigoureux. C'est sans aucun doute en partie pour cela. Ce qui me porte à conclure qu'hélas, contrairement aux effusions pharisaïques habituelles du ministre, nous n'avons pas affaire à de l'insensibilité, mais plutôt à de la couardise.

J'ai posé la question la première fois à l'époque où le conseil d'administration de l'Assemblée mondiale de la santé se réunissait à Genève pour élaborer les recommandations devant être présentées à la 34^e assemblée, en 1981 de l'Organisation mondiale de la santé. A la Chambre, et dans une lettre qu'elle m'a envoyée par la suite, le ministre a prétendu, et à juste titre—du moins d'après la chronologie des faits—qu'elle ne pouvait me faire part exactement des derniers changements apportés à la position du Canada. Elle ne pouvait m'apprendre si au lieu de nous contenter de souscrire à des recommandations nous allions nous prononcer en faveur de règlements.

Étant donné que la réunion de Genève prend fin demain et que, par conséquent, la question est censée y avoir été discutée, le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Frith) pourrait-il, en plus de nous lire la déclaration qu'il a préparée, nous dire si le Canada a oui ou non renoncé à sa position lamentable à cet égard et si par suite des instances présentées au gouvernement, le ministre de la Santé a oui ou non pris une position différente à Genève, confirmant ainsi aux Canadiens qu'une fois encore ils se trouvent du même côté de la barrière que les mères et les enfants nécessiteux du tiers monde, et non pas du côté de grandes sociétés comme la société Nestlé.

M. Doug Frith (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, avant même de répondre au député de Winnipeg-Birds Hill (M. Blaikie), je devrais lui signaler que le gouvernement est loin de se faire le champion des grandes multinationales. Contrairement à l'impression que lui a laissée la réponse donnée à sa question par madame le ministre à la Chambre, l'autre jour, celle-ci a toujours affirmé qu'à son avis et à celui du ministre, l'allaitement maternel reste la meilleure méthode, si l'on veut, pour nourrir un bébé. Elle n'a jamais cherché à préconiser l'emploi répandu d'une formule pour biberons dans les pays du tiers monde.